

## LES TIERS-LIEUX, PARLEMENTS DU PEUPLE

Entretien d'Antoine Burret  
interviewé par Cécile Gauthier

Antoine Burret, sociologue, et premier auteur d'une thèse sur les tiers-lieux en France, retrace l'évolution de l'interprétation du concept de « tiers-lieux » en France. Popularisé à partir des années 2010 par les acteurs de la médiation numérique, notamment avec TiLiOS, le concept gagne ensuite en popularité auprès des institutions publiques et privées. Burret insiste sur les rôles que jouent les tiers-lieux en faveur de la sociabilité et du lien social, surtout en période de crise. Il plaide pour les reconnaître comme des infrastructures sociales indispensables et appelle ainsi à les protéger comme des espaces essentiels à la discussion publique dans nos démocraties.

33

### Quand et comment avez-vous commencé à travailler sur les tiers-lieux ?

Je suis sociologue et mon parcours a été marqué par une réflexion sur la transformation du patrimoine industriel d'Europe du sud-est en lieux culturels après la chute du mur de Berlin. Plus tard, j'ai participé à créer le premier espace de *coworking* à Genève et c'est dans ce contexte que j'ai découvert le terme « tiers-lieu ». À l'époque, il m'avait semblé que ce terme était flou car il était surtout employé par des professionnels pour désigner des objets différents selon le secteur d'activité de celui qui l'employait. Le monde du *coworking* en donnait une définition différente du monde des bibliothèques ou de ceux du retail. Il m'inspirait donc beaucoup de méfiance. Pour ma part, c'est en travaillant avec les acteurs de l'éducation populaire en France que j'ai pris conscience de son potentiel interprétatif.

J'ai décidé d'orienter mes recherches vers ce concept à tel point qu'il est devenu le sujet central de ma thèse et de mon premier livre<sup>15</sup>. Mes travaux avaient pour ambition de diffuser dans l'espace public ce concept en proposant une interprétation issue d'une observation rigoureuse et scientifique de ses usages.

En tant que jeune chercheur enthousiaste, je crois que j'ai parfois réduit mon interprétation du concept aux usages que j'avais la chance d'observer. Je pense en particulier aux acteurs du mouvement de la médiation numérique, du logiciel libre et de l'*open source* avec qui j'ai publié en 2014 le Manifeste des tiers-lieux<sup>16</sup>. Aujourd'hui, je reconnais que cette approche était essentialisante, voire militante et que ce que désigne le terme « tiers-lieu » peut prendre des formes extrêmement variées en fonction des époques, des cultures ou des géographies. L'enjeu est de savoir appréhender cette extrême diversité des tiers-lieux.

### Comment présenteriez-vous la communauté TiLiOS ?

TiLiOS n'est pas un réseau au sens strict mais plutôt un « mouvement » qui se retrouve autour des principes de l'éducation populaire et du logiciel libre. Les contributeurs de TiLiOS œuvrent pour des tiers-lieux solidaires, engagés et pour la libre diffusion des connaissances. TiLiOS s'est structuré autour de la création du réseau Movilab qui est la principale plateforme de diffusion de connaissances sur les tiers-lieux en France. En diffusant les pratiques concrètes et les savoirs techniques qui voyaient le jour dans les lieux.

TiLiOS voulait donner à tout un chacun la capacité de créer son propre tiers-lieu sans dépendre des logiques marchandes. Il a ainsi fait une proposition originale de ce que pouvait être un tiers-lieu et a ainsi joué un rôle central dans l'essor de ce concept en France.

### Qu'est-ce qui a marqué l'essor du mouvement des tiers-lieux dans les années 2010 ?

Nous parlons ici de la diffusion du concept en France ou plutôt en Francophonie car la trajectoire est très différente dans le reste du monde. Au début des années 2000, le terme a commencé à être employé dans le monde des bibliothèques alors que le secteur cherchait à se renouveler. On retrouve également certaines traces dans le retail avec l'essor du marketing expérientiel.

À la fin des années 2000, les promoteurs du *coworking* et du télétravail ont commencé à l'employer pour justifier de l'évolution du secteur de l'immobilier de

---

15. Burret, A. (2015). *Tiers lieux : Et plus si affinités*, Limoges, Fyp éditions, 175 p.

16. « Le Manifeste des Tiers-Lieux » en *open source* à retrouver sur Movilab : [https://movilab.org/wiki/Le\\_manifeste\\_des\\_Tiers\\_Lieux](https://movilab.org/wiki/Le_manifeste_des_Tiers_Lieux)

bureaux. Dans un mouvement presque conjoint, les acteurs des *fablabs*, des *hackerspaces*, des Espaces Publics Numériques s'en sont saisis pour affirmer la singularité de leurs activités. Puis, dans le courant des années 2010, sont arrivés les architectes, les urbanistes, les acteurs de la culture, de l'ESS qui se sont approprié ce terme pour redéfinir leurs pratiques. À chaque fois, le terme est employé pour qualifier une volonté d'avoir une approche plus conviviale et collaborative.

Finalement, il s'est imposé comme un flou conceptuel autour du mot « tiers-lieu » qui a permis à de multiples acteurs de se l'approprier selon leur propre logique.

### Vous semblez penser que le flou autour du concept a permis son appropriation et sa diffusion ?

Ce flou a sans doute permis sa diffusion et son appropriation mais il a aussi conduit à le transformer en mot fourre-tout pour désigner en vrac une volonté d'agir différemment de manière collaborative. Malheureusement, on ignore trop souvent ou on minimise la portée de la définition précise du terme qui est à la fois belle, simple et universelle. Je crois que cela est un frein important pour l'évolution du domaine, que ce soit pour la recherche scientifique ou pour formuler une réflexion stratégique sur le devenir des tiers-lieux. Aujourd'hui que le mot, par différents truchements, est entré de plain-pied dans l'espace public, il est nécessaire de réinterroger la théorie des tiers-lieux pour en saisir tout son potentiel.

### Quelle serait votre définition des tiers-lieux ?

Ce n'est pas ma définition mais la définition telle que formulée originellement en langue anglaise par son créateur Ray Oldenburg. Le tiers-lieu est un lieu de sociabilité informelle. Le terme « informelle » est important car il appuie sur une distinction d'avec les lieux de sociabilités formelles où les interactions sociales sont plus ou moins contraintes, structurées et régulées par des normes établies. Oldenburg formule ce concept pour désigner ces lieux simples où l'on rencontre régulièrement ses amis ou ses voisins pour passer du bon temps, comme un café ou un petit commerce de proximité.

Le travail d'Oldenburg est ancré dans une vision européenne de la sociabilité, et il se focalise sur certains lieux de boissons (cafés, pubs ou tavernes). Mais le tiers-lieu peut prendre des formes différentes selon les cultures ou les époques. Le tiers-lieu des habitants d'un village au Burundi ou au Panama est différent de celui d'un New-Yorkais ou d'un habitant d'un quartier périphérique de Bucarest. Pour le premier, ce sera peut-être un café *coworking* et pour l'autre, ce sera un banc en face d'un bâtiment. Pour les uns, ce sera un PMU ou un kebab au coin de la rue, un

magasin de bricolage, les marches devant un monument, un coiffeur de quartier ou un *fablab* dans une école.

Ce concept permet de donner chair au quotidien à quelque chose de très abstrait et d'essentiel de nos jours : la rencontre avec l'autre. Le tiers-lieu, c'est le lieu du capital social. Mais il pose aussi de nombreuses questions : comment on devient un tiers-lieu ; comment on entretient ce rôle ; quels sont les types de relations avec les personnes ; combien de temps faut-il pour devenir un véritable lieu de rencontres sur un territoire. Tout cela ne se fait pas en un clin d'œil, pleins de facteurs et de techniques viennent y concourir.

Ce qui devient très intéressant, c'est lorsque l'on comprend que ces lieux, par les liens qu'ils permettent de tisser dans un quartier ou un village, jouent un rôle essentiel dans des situations critiques. On l'a vu dans beaucoup de pays avec la pandémie, dans différents conflits armés ou lors de catastrophes naturelles. Les personnes naturellement se retrouvent dans leurs tiers-lieux pour créer ou bénéficier de la solidarité avec leur entourage.

### Quels sont, selon vous, les rôles des tiers-lieux dans notre société et comment devraient-ils être appréhendés par les politiques publiques ?

Il faut avant tout rappeler que la France est le seul pays au monde à inscrire les tiers-lieux comme un véritable projet dans l'espace public. Une fois que cela est dit, je trouve que l'on parle trop de leur potentiel à transformer l'action publique, alors que ce n'est pas leur but. Le tiers-lieu est un lieu de sociabilité informel, pas un outil de transformation de la fonction publique. En conséquence, le soutien public est parfois mal adapté aux besoins des acteurs locaux.

Il serait utile de les considérer comme des infrastructures sociales, à l'instar de ce que l'on retrouve dans les travaux d'Aldrich. Cela permettrait d'avoir une meilleure vision de leur impact et de mieux les soutenir. Une cartographie des tiers-lieux, et plus largement des infrastructures sociales, aiderait à comprendre leur rôle dans la capacité des habitants des villes, des villages et des zones rurales à surmonter les nombreuses crises. Mais pour qu'ils soient reconnus, il faut les considérer comme de véritables infrastructures sociales et non simplement comme des lieux économiques ou de travail.

Reprenons l'exemple du COVID : les gens se sont spontanément réunis dans des tiers-lieux, pas uniquement ceux qui étaient formellement identifiés comme tels. Ils se sont rendus là où il y avait du monde, là où l'entraide pouvait se mettre en place. C'est ça, un lieu de sociabilité : une capacité de se retrouver pour vivre mieux ensemble quoi qu'il advienne.

L'exemple du Japon et de Fukushima est intéressant. Aldrich a montré que les tiers-lieux ont joué un rôle clé pendant la triple catastrophe de 2011, en offrant des espaces où les gens pouvaient se soutenir. Il a démontré que, dans certains cas,

l'investissement dans des infrastructures sociales – ce que selon moi sont vraiment les tiers-lieux – était plus efficace que des infrastructures physiques massives comme des murs pour contrer les tsunamis.

Il y a aussi des recherches qui adviennent sur le rôle de certains tiers-lieux dans les crises humanitaires. Prenons l'exemple des *fablabs* installés auprès des camps de réfugiés. Comment ces lieux améliorent la santé mentale des personnes déplacées et les aident à survivre? Il est crucial de comprendre qu'il ne s'agit pas seulement des lieux hybrides à la mode. Le *fablab*, dans ce contexte, est beaucoup plus qu'un simple lieu de fabrication : il permet de créer des liens sociaux capables de répondre à des besoins humains fondamentaux.

**Vous mettez l'accent sur la dimension de sociabilité et de rôle sociétal des tiers-lieux. Est-ce différent de la notion de « faire ensemble » que vous développez dans votre thèse ?**

Je ne renie pas ma thèse, mais je regrette parfois son interprétation. « Faire ensemble » ne se résume pas à produire des objets. Cela inclut aussi des conversations, des échanges, des discussions où se crée une représentation commune. Ce lien social, cette capacité à se rencontrer et à créer quelque chose ensemble, même de manière informelle, c'est fondamental. Le tiers-lieu n'est pas seulement un espace productif, mais un lieu de rencontres humaines. C'est ce capital social qui se construit à travers ces rencontres régulières qui a de la valeur. Cela permet d'améliorer la résilience et la santé mentale, comme dans le cas des réfugiés ou des personnes déplacées.

Je trouve que la recherche en France réduit souvent les tiers-lieux à des questions environnementales ou de production collective. Très peu de chercheurs se concentrent sur leur rôle en tant que lieu de sociabilité. C'est dommage, car il manque une analyse plus fine de la dimension sociale et des interactions humaines qui se jouent dans ces espaces.

---

**« Le tiers-lieu n'est pas seulement un espace productif, mais un lieu de rencontres humaines. C'est ce capital social qui se construit à travers ces rencontres régulières qui a de la valeur. »**

---

**Vous soulignez la dimension sociale et politique des tiers-lieux. Ces derniers semblent de plus en plus perçus comme des espaces inclusifs dans le débat public. Quel est votre avis sur cette évolution ?**

Oui, c'est effectivement fascinant. J'ai suivi de près ces discussions et ces dynamiques, et je trouve que c'est un tournant important. Beaucoup de ces acteurs des tiers-lieux ont insisté sur l'idée qu'ils ne se positionnaient pas comme des militants

---

**« Pour moi, les tiers-lieux, c'est ça : ce sont les parlements du peuple, des espaces où la diversité des opinions et des représentations peut s'exprimer. »**

---

d'un bord politique particulier. Leur objectif était d'accueillir tout le monde, d'offrir un espace pour les débats politiques, peu importe leur orientation. Et je trouve cela remarquable. Cela montre à quel point ces lieux peuvent être des espaces de rencontre et de dialogue, au service de la diversité des idées et des opinions.

Je pense que la notion de tiers-lieu doit être sanctuarisée dans son rôle social, politique et lo-

cal. Balzac célébrait ce bon mot : « Les cabarets sont le Parlement du peuple. » Pour moi, les tiers-lieux, c'est ça : ce sont les parlements du peuple, des espaces où la diversité des opinions et des représentations peut s'exprimer. Et il est crucial que ces espaces soient protégés, respectés, et qu'on leur donne la place qu'ils méritent dans nos villes et nos villages. Car ce rôle social et politique, ce n'est pas un rôle anodin, c'est essentiel pour nos démocraties.

Je dirais même qu'il faut les consacrer, comme on consacrerait un lieu sacré, mais sans la connotation religieuse. Ce sont des espaces à la fois profanes et essentiels pour la société. Mais pour cela, il faut un travail de fond, une réflexion sur la manière dont on va les inscrire dans le temps long. Il faut que ces lieux soient protégés, non seulement par leur fonctionnement, mais aussi par leur dimension symbolique. C'est dans ces lieux que l'on peut vraiment retrouver le sens de la communauté, de la discussion, et de l'engagement politique. Et c'est cela qu'il faut préserver.

Je reste donc optimiste pour l'avenir des tiers-lieux, à condition que l'on sache reconnaître leur importance et les protéger. Ces espaces doivent être au cœur de nos préoccupations politiques et sociales. Ce n'est qu'en les valorisant comme des lieux de sociabilité et de dialogue que nous pourrons en tirer tout le potentiel.